

Etre tuteur d’un élève de Troisième

**en séquence d’observation :**

Vous accueillez et encadrez un élève de Troisième dans votre entreprise dans le cadre des séquences d’observation en milieu professionnel.

**POURQUOI UN ELEVE DE TROISIEME EN ENTREPRISE ?**

Durant la période en entreprise, l’élève est en observation au sein de votre entreprise ou de votre structure.

Mais durant ce temps, il doit :

* Enrichir ses représentations et ses connaissances sur le monde du travail,
* Réfléchir à son projet d’orientation scolaire et professionnel,
* Découvrir le quotidien du monde du travail (l’entreprise et ses métiers), les parcours personnels de formation et professionnels des collaborateurs de l’entreprise,
* Développer son sens de la découverte,
* Affronter l’inconnu, faire preuve d’autonomie et d’intérêt.

#  L’élève, seul, ne peut réussir à atteindre ces objectifs. Vous l’y aiderez en tant que tuteur. Attention !

L'élève franchit sans doute pour la première fois la porte d'une entreprise...

Sa motivation est incertaine : il n'a pas forcément choisi lui-même le lieu d'observation. Il faut prendre en compte la timidité du jeune et le fait qu'il **a entre 14 et 15 ans**...

**ETRE TUTEUR : UNE FONCTION PEDAGOGIQUE**

Il s’agit de :

* Faire partager son expérience et les connaissances acquises durant sa vie professionnelle ;
* Donner le goût de l’effort et du « travail bien fait » ;
* Faire découvrir son entreprise, ses objectifs, son fonctionnement ;
* Faire découvrir le monde de l’entreprise, ses contraintes, ses enjeux ;
* Amener l’élève à se questionner et donc à interroger les personnes qu’il rencontrera.

 Ainsi, votre mission consiste à **accueillir, aider, informer, guider et évaluer l’élève de Troisième**, qui franchit sans doute pour la première fois les portes d’une entreprise.

# Ce qui suit présente les manières d’accomplir au mieux la fonction de tuteur :

**1 – Préparer l’accueil**

* S’informer sur l’élève accueilli et prendre connaissance des objectifs de la séquence (voir la convention) ;
* Connaître les conditions dans lesquelles doivent se dérouler la période d’observation (voir encadré ci-dessous) ;
* Se munir des coordonnées téléphoniques de l’établissement scolaire, pour prévenir en cas d’absence ou de problème avec l’élève ;
* Informer les collègues de travail de l’arrivée de l’élève ;
* Préparer les documents pour l’accueil :
  + présentation de l’entreprise,
  + organigramme,
  + plan des locaux**.**

**2 – Accueillir l’élève**

* Se donner du temps pour faire connaissance – et présenter votre rôle de tuteur ;
* Fournir à l’élève les équipements individuels de protection si c’est nécessaire ;
* Présenter l’élève aux autres collaborateurs ;
* Effectuer la visite des locaux ;
* Mettre l’élève en relation avec les services qui pourront l’accueillir ;
* Planifier les moments d’échanges avec ces mêmes-services ;
* Veiller à la mise en confiance de l’élève.

**3 – Informer l’élève**

* Présenter l’entreprise, son historique, son organisation actuelle (moyens humains, clients, fournisseurs…) ;
* Présenter les règles qui s’y appliquent (comportement, horaires, règles de sécurité,…) ;
* Présenter le plus grand nombre possible d’activités de l’entreprise ;
* Présenter les différents postes de travail et les différents niveaux de responsabilité ;
* Présenter son métier et les compétences attendues ; les satisfactions, les difficultés ; les parcours de formation.

**4 – Guider l’élève**

* Permettre à l’élève d’effectuer des enquêtes ;
* L’aider à rencontrer et interroger les personnes de l’entreprise ;
* L’aider à questionner, à formuler les « bonnes questions » ;
* Permettre à l’élève – en respectant la réglementation – d’assister aux activités de l’entreprise ;
* L’aider dans la préparation de son rapport ou compte rendu de stage.

 **Attention :** certains élèves paraitront très peu actifs ou peu intéressés. Il faudra alors les questionner sur leur investissement ! tout en prenant en compte leur maturité.

**5 – Evaluer l’élève**

A la fin de la période, un bilan oral avec l’élève est nécessaire.

Une évaluation écrite est également possible : pour cela, une grille est fournie par l’établissement scolaire.

L’élève devra vous la présenter dès son arrivée. Demandez-lui au besoin. Ce sera un moyen de dire vos attentes durant toute la période d’accueil.

#  Attention : En cas d’absence de l’élève, il faudra en informer le collège immédiatement !

|  |
| --- |
| **LA REGLEMENTATION QUI S’APPLIQUE AUX ELEVES EN SEQUENCE D’OBSERVATION** |
| * La réglementation relative aux séquences d’observation en milieu professionnel **interdit à l’élève** de :   + concourir de quelque manière que ce soit aux activités   + procéder à des manœuvres ou des manipulations sur des machines ou des appareils ou avec des produits de production * **Comme tuteur, il est de votre responsabilité de ne jamais laisser seul l’élève qui vous est confié.** |
| * Durant la séquence d’observation en milieu professionnel, **l’élève peut** :   + participer à des activités de l’entreprise, des essais ou des démonstrations, sous le contrôle des personnes responsables de son encadrement en milieu professionnel   + interroger, questionner, visiter, observer |